

La délégation départementale  
de l'Isère

**Affaire suivie par :**  
Corinne CASTEL  
Service santé environnement  
04 26 20 94 72  
ars-dt38-environnement-sante@ars.sante.fr

Réf. : 197416

DIRECTION DEP DE LA PROTECTION DES  
POPULATIONS - DDPP 38  
22 avenue Doyen Louis Weil  
CS 6  
38028 GRENOBLE CEDEX 1

DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES - UD 38  
17 boulevard Joseph Vallier  
38030 GRENOBLE CEDEX 2  
A l'attention d'Hélène CAYRON

Grenoble, le 28 décembre 2021

Objet : Domène - Arc-en-Ciel Recyclage

Par mail du 22 novembre 2021, j'ai été informé du dépôt du dossier de la société Arc-en-Ciel Recyclage sur l'application Guichet Unique Numérique pour avis de l'ARS.

La société Arc-en-Ciel Recyclage est spécialisée dans la collecte, le tri, le transit, le regroupement et la valorisation des déchets dangereux et non dangereux. Il s'agit d'une demande d'autorisation d'exploiter pour augmenter la capacité des installations existantes sur la commune de Domène.

Le site est implanté dans une zone industrielle. Quelques habitations sont situées à proximité, de l'autre côté de la voie ferrée. Le premier riverain est à 60 mètres, une garderie est présente à 290 mètres et un collège à 300 mètres.

L'examen de ce dossier appelle les observations suivantes pour ce qui concerne les domaines de compétence de mes services :

#### **Protection des eaux destinées à la consommation humaine**

Les installations sont situées en dehors de tout périmètre de protection de captage exploité pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine.

#### **Evaluation des risques sanitaires**

L'évaluation des risques sanitaires est qualitative ce qui se justifie au regard du type d'activité et des rejets associés.

La voie d'exposition retenue est l'inhalation.

L'activité ne présente pas de rejets atmosphériques canalisés. Les stockages peuvent être à l'origine d'émissions diffuses de COV mais en quantités très faibles. Les véhicules et engins utilisés présentent des émissions liées aux gaz d'échappement. L'analyse des effets sur la santé conclut sur un impact sanitaire peu probable pour les riverains.

.../...

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03  
04 72 34 74 00 - [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)



L'exploitant devra prendre toutes les mesures utiles pour limiter les émissions atmosphériques et les envols de poussières.

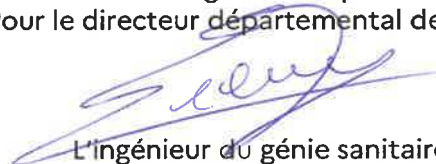
### **Bruit**

Des mesures de bruit ont été réalisées en février 2020 en limite de propriété et sur un point situé en Zone à Emergence Réglementée (ZER). Les résultats montrent le respect des valeurs réglementaires en limite de propriété et le respect de l'émergence autorisée au niveau de la ZER.

Toutes les mesures permettant la limitation des nuisances sonores devront être appliquées.

Compte tenu de ces éléments, j'émetts un avis favorable au dossier déposé par la société Arc-en-Ciel Recyclage.

Pour le directeur général et par délégation,  
Pour le directeur départemental de l'Isère,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nicolas Grenetier', is written over the typed name below.

L'ingénieur du génie sanitaire  
Nicolas GRENETIER